

## Campagnols Terrestres – Taupes

### Le Campagnol Terrestre - la Taupe

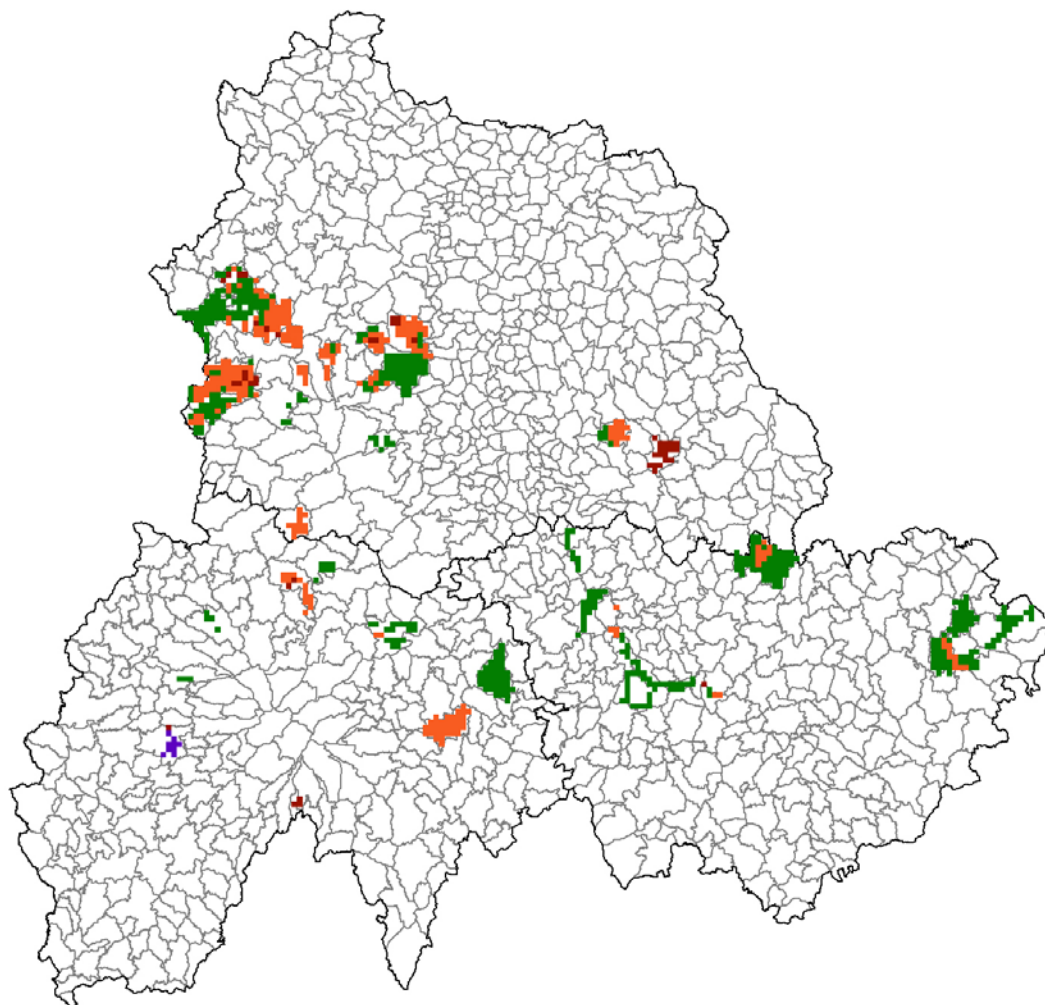
Nombre d'observations Campagnols Terrestres pour la période du 22/10 au 20/11/2011 : 918

La pousse de l'herbe très importante de cette fin d'été/ début d'automne a favorisé l'extension des foyers de campagnols terrestres. Une **hauteur d'herbe conséquente protège** les campagnols vis-à-vis de la faune prédatrice.

**Ne négligez pas le nettoyage de vos prairies** avant l'hiver, soit par la pratique d'un pâturage d'automne, soit par un broyage des refus. Ces pratiques vont à l'encontre de l'expansion des campagnols et favorisent la repousse de l'herbe au printemps.

- Communes non renseignées
- absence ou présence faible
- foyers fréquents
- pullulation localisée
- pullulation généralisée

Carte régionale  
- Observations campagnols  
terrestres du 22/10 au 20/11/2011 -



Directeur de  
Publication : Jacques  
Chazalet, Président de  
la Chambre Régionale  
d'Agriculture

Coordonnées  
animateur filière :  
Corinne MARTINS –  
FREDON Auvergne  
martins.fredecrau@free.fr -  
04 73 42 16 27

Publication  
mensuelle :  
Toute reproduction  
même partielle est  
soumise à autorisation

Pour tout renseignement en  
département, contactez :

FDGDON 15 : 04 71 45 55 56  
FDGDON 43 : 04 71 02 60 44  
FDGDON 63 : 04 73 42 14 63

Ce BSV reprend des  
observations ponctuelles qui  
donnent des tendances  
régionales. La Chambre  
Régionale et la FREDON  
Auvergne dégagent toute  
responsabilité quant aux  
décisions prises par les  
agriculteurs concernant la  
protection de leurs cultures.

Carte Campanet, source IGN

# Campagnols Terrestres – Taupes

Directeur de  
Publication : Jacques  
Chazalet, Président de  
la Chambre Régionale  
d'Agriculture

Coordonnées  
animateur filière :  
Corinne MARTINS –  
FREDON Auvergne  
martins.fredecauv@free.fr -  
04 73 42 16 27

Publication  
mensuelle :  
Toute reproduction  
même partielle est  
soumise à autorisation

## Haute-Loire

En un mois, les dégâts de campagnols ont véritablement explosé dans le département. Les indices que l'on observait ce printemps se confirment : La Haute-Loire est en **phase croissante**.

### Secteurs en recrudescence :

Une grande partie du département a vu réapparaître les dégâts après une période de sécheresse qui visiblement faussait les observations. Les zones concernées sont principalement une grande diagonale qui part du plateau volcanique jusqu'à la Chaise Dieu et Craponne. Dans cette zone, les dégâts sont relativement importants et leur explosion est fulgurante. Dans le reste du département les campagnols sont présents de manière plus sporadique.

**Lapte** : Faible infestation mais impression de retour du campagnol. Les taupes sont toujours bien présentes et vaillantes. La pression est plus importante sur la zone proche du barrage et sur des parcelles moins bien entretenue.

**Saint Pal de Mons** : redémarrage de l'activité des campagnols, les taupes sont également présentes de manière sporadique.

## Cantal

### Activité soutenue sur les secteurs en forte densité :

La commune de **Saint-Cernin** ainsi que d'autres communes limitrophes (Tournemire, Girgols) subissent actuellement une très forte pullulation de campagnols terrestres.

**Dans le secteur de Pierrefort**, les campagnols s'activent fortement sur la commune de Lacapelle-Barrès.

### Secteurs en faible et moyenne densité :

**Sur la Planèze**, les campagnols commencent à sérieusement s'activer sur plusieurs communes (Coren, Andelat, Villedieu, Tanavelle).

**Commune de Condat**, une basse densité de campagnols a été observée sur la commune.

### Secteurs en forte densité :

**Siaugues Sainte Marie** : Le haut de la commune subit une grosse pullulation de campagnols. Le reste de la commune reste concerné mais par des populations plus faibles.

### Secteurs en faible et moyenne densité :

**Saint Julien Chapteuil** : Présence faible des campagnols, activité stable des taupes.

### Secteurs en déclin :

**Sur le Cézallier**, l'activité des campagnols reste globalement calme sur la commune d'**Allanche**. Les indices de taupes reviennent.

Sur le canton de Riom-ès-Montagnes, l'activité des rongeurs a bien décliné sur la commune de **Trizac**.

**Dans le canton de Condat**, (hors commune de Condat) : L'activité des campagnols a régressé (par rapport à 2010) sur les communes de Lugarde, Marchastel, Saint-Amandin. Certains secteurs de ces communes restent néanmoins un peu plus touchés que d'autres.

**Sur le canton de Salers**, les populations de campagnols restent en faible densité sur la commune de **Saint-Bonnet de Salers**.

# Campagnols Terrestres – Taupes



## Puy-de-Dôme

### Campagnols Terrestres

La situation en terme de pullulation de campagnols terrestres s'avère **préoccupante** cette fin d'année 2011 sur une grande partie du département.

#### Activité soutenue sur les secteurs en forte densité :

La situation en ce mois de novembre est la même que celle du mois précédent. Des communes témoignent d'une activité particulièrement intense des campagnols terrestres.

Les cantons de Bourg Lastic, d'Herment, de Rochefort Montagne sont touchés pratiquement en totalité.

On note également une forte activité des campagnols sur des communes limitrophes de ces cantons : Puy Saint Gulmier, Aydat et Chambon sur Lac.

**St Julien-Puy-Lavèze / Briffons** : *Campagnols terrestres* : Présence toujours très forte sur la quasi-totalité du territoire des deux communes.  
*Taupes* : Présence moyenne

**Tortebesse / Prondines** : *Campagnols terrestres* : Infestations fortes et quasiment généralisées.  
*Taupes* : Présentes sur certaines parcelles.

#### Secteurs en croissance :

La présence des campagnols est en augmentation sur les secteurs de Tauves, Avèze, Saint Sauves, Messeix, Savennes, Egliseneuve d'Entraigues.

**Le Livradois** fait état d'une forte présence de campagnols terrestres en comparaison aux années précédentes.

Les secteurs particulièrement touchés sont : la partie haute du canton de Sauxillanges, une partie du canton de Saint Dier d'Auvergne (Saint Dier, Ceilloux), le canton de Saint Germain L'Herm.

**Le canton d'Ambert** témoigne aussi d'une croissance des populations, notamment les communes de St Ferréol des Côtes, Marsac en Livradois et Champetières.

Dans **les Combrailles**, la commune de Pulvérières nous signale une forte présence de campagnols terrestres.

**Canton de St Germain-l'Herm** : *Campagnols terrestres / Taupes* : Présence généralisée mais disparités importantes entre secteurs.

**Tauves** : *Campagnols terrestres* : En forte croissance sur les différents secteurs de la commune  
*Taupes* : Présence ponctuelle

**Chastreix** : *Campagnols terrestres* : Présence faible à moyenne mais reprise d'activité sur certains secteurs  
*Taupes* : Présence hétérogène sur la commune

**Aydat / Murol** : *Campagnols terrestres* : Présence sur l'ensemble du territoire des communes avec une densité moyenne à forte selon les secteurs.  
*Taupes* : Présence très inégale mais généralement plutôt faible.

*NB : Les communes en gras et soulignées sont les communes de référence.*

### Campagnols des champs

Cet automne, de nombreux indices de présence de campagnols des champs sont visibles (notamment sur Briffons et Saint-Julien-Puy-Lavèze).



Cet animal, s'il est présent en **faible densité**, n'a **pas de conséquences** sur la production fourragère.

#### Indices de surface – présence de campagnols des champs:



*Galeries de 3 à 4 cm de diamètre avec de nombreuses ouvertures béantes reliées en surface par des coulées*

Directeur de Publication : Jacques Chazalet, Président de la Chambre Régionale d'Agriculture

Coordonnées animateur filière : Corinne MARTINS – FREDON Auvergne [martins.fredon@free.fr](mailto:martins.fredon@free.fr) - 04 73 42 16 27

Publication mensuelle : Toute reproduction même partielle est soumise à autorisation

écophyto2018

Réduire et améliorer l'utilisation des phytos : moins, c'est mieux

Bulletin de santé du végétal  
écophyto2018

Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018